

N° 291
MAY 1998

ARRÊTÉS

de
BRENNILIS
FINISTÈRE

Code Postal : 29690

Téléphone : 02.98.99.61.07
Télécopie : 02.98.99.67.67

ARRETE PORTANT AVANCEMENT DE GRADE

Mr JOUAN Pascal , emploi : agent technique
à agent technique qualifié

Le Maire de la commune de BRENNILIS,

Vu la loi n°84-53 du 26.01.84 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale et notamment ses articles 30, 79 et 80,

Vu le décret 88-554 du 6 mai 1988 modifiée, portant statut particulier du cadre d'emploi des agents techniques territoriaux

Vu le tableau d'avancement établi au titre de l'année 1996 par la commission paritaire pour le grade de agent technique qualifié;

Vu l'arrêté du 02.07.1997 fixant la dernière situation de mr JOUAN Pascal :
emploi : agent technique, indice brut : 324, indice majoré 301 avec effet au 01.11.96.

Considérant que Mr JOUAN Pascal remplit les conditions d'avancement de grade prévues par le statut particulier et peut donc prétendre à une nomination au grade de Agent technique qualifié.

Considérant que l'intéressé a accepté l'emploi qui correspond à son nouveau grade et qui lui a été assigné,

a r r e t e

Article 1 : A compter du 1er novembre 1996, Mr JOUAN Pascal, né le 11 mai 1960 à BOLAZEC (Finistère), demeurant à BRENNILIS, est nommé au grade de Agent technique qualifié dans le cadre d'emplois des agents territoriaux .

Article 2 : Sa nouvelle situation s'établit comme suit : échelon O8, indice brut 343, majoré 316, bonification 10 points (NBI).

Article 3 : Mr le Maire est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera transmis :
. au Représentant de l'Etat
. au Président du Centre de Gestion du Finistère
. au comptable de la collectivité,
et notifié à l'intéressé.

Le Maire,

L'agent,

